

Sommaire

ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉS 4

L'action sociale de la FNAM 4

DOSSIER 6

Les Françaises pendant les deux guerres mondiales..... 6

HISTOIRE 15

L'exode de mai-juin 1940 15

Rétraction du delta du Fleuve Rouge 1954

Opération Auvergne secteur Nam Dinh 19

Les tribulations d'un appelé pilote dans l'A.L.A.T 21

Séminaire des présidents de groupements 24

La fête des mères - Ouarsenis, mai 1959 28

SÉMINAIRE DES PRÉSIDENTS 26

ENQUÊTE 29

Résultats de l'enquête sur la Mat 49 29

ÉVASION 33

Le canton de Rue œuvre pour la mémoire 33

LA GRANDE GARENNE 34

CULTURE & SCIENCES..... 38

LES GROUPEMENTS 41

LU POUR VOUS 45

Lu pour vous 45

Ouvrages récents 48

ANNONCES 51



1^{ère} page de couverture :

Arsenal de Toulouse. Fabrication de douilles de 75 mm et 155 mm. © ECPAD

4^{ème} page de couverture :

Champagne, Perthes-les-Hurbus en 1917.

Colorisation par Laurent Mouche. © FNAM/La Charte

La Charte

Organe De La Fédération Nationale André-Maginot

BIMESTRIEL - Commission paritaire n°1218 A 06718
Mars - Avril 2014 - Dépôt légal à parution

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés,
Victimes de guerre et Anciens combattants.
L'ainée des associations, créée en 1888
et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :

24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris

Tél. : 01 40 46 71 40 - Fax : 01 40 46 71 41

C. C. P. Fédération Maginot Paris 714-96 U.

E-mail : fnam@maginot.asso.fr

Site internet : www.federation-maginot.com

DIRECTION ET RÉDACTION :

Directeur de la publication : Maurice Gambert.

Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino.

Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal.

E-mail : lacharte@maginot.asso.fr

MAISON DE VACANCES :

La Grande-Garenne

18330 Neuvy-sur-Barangeon

Tél. : 02 48 52 64 00 - Fax : 02 48 52 64 02.

MISE EN PAGE - IMPRESSION - EXPÉDITION :

Caractère Imprimeur

ZI Delta, 57 Montée de Saint Menet, 13011 Marseille.

ABONNEMENT ANNUEL :

France 8€, Étranger 10€, prix unitaire 1,10€.

Pour tout changement d'adresse, envoyer 0,50€ et la dernière bande du journal à la rédaction. Toute adhésion nouvelle doit être accompagnée d'une contribution de 0,50€ aux frais de fabrication de la plaque-adresse.

La direction de La Charte ne peut être tenue responsable de la perte ou de la destruction des documents qui lui auraient été spontanément confiés.